

COMMUNE DE DOURDAIN

PLAN LOCAL D'URBANISME



RÈGLEMENT / documents graphiques

1

2

3

Échelle 1/2000 ème

Approuvé le 19/12/2017

PERSPECTIVE. Atelier d'urbanisme



Nord

Légende

Limites cadastrales

Les zones urbaines

UA

UB

UL

ULc

UE

AUc

AUcL

AUs

Les zones agricoles

A

Anc

Ae

Aep

Les zones naturelles constitutives de la trame verte et bleue

N

Np

Ligne de recul pour l'implantation du bâti

Marge de recul le long des routes départementales applicables aux habitations

Élément de continuité écologique L151-23 (trame bleue)

Élément de continuité écologique L151-23 (trame verte)

Arbre remarquable à protéger

Les changements de destination

Zone Inondable

Zone humide

Corridor de protection de 5 mètres autour des cours d'eau

Espace boisé classé

Terrain cultivé et espaces non bâtis nécessaires au maintien des continuités écologiques

Secteur comprenant des Orientations d'Aménagement

Secteur de mixité sociale

Les emplacements réservés

N°	Surface ou emprise	Nature	Bénéficiaire
1	354 m2	Aggrandissement de l'école	Commune
2	10 162 m2	Création d'un équipement public et/ou réaménagement du carrefour	Commune
3	2 m	Création d'un chemin piéton	Commune
4	210 m2	Création d'un terrain de balle	Commune